

Paris, le vendredi 25 octobre 2013

Contacts Presse

Agence C3M
Tél. : 01 47 34 01 15

Hélène JOUBERT
helene@agence-C3M.com

Mots-clés : FRANCE TELECOM / ACTIONNARIAT SALARIE / CHANGEMENT DE NOM

L'AFTAS change de nom mais garde le cap

▪ **A l'occasion de son assemblée générale annuelle qui se tenait hier au siège social d'Orange, l'AFTAS a dévoilé son nouveau nom et a réaffirmé ses objectifs devant ses adhérents et en présence de Stéphane Richard, Président Directeur Général. ▪ Ce dernier a accueilli favorablement certaines des demandes de l'Association de l'Actionnariat Salaré du Groupe Orange.**

L'AFTAS devient l'AASGO, l'association de l'Actionnariat Salaré du Groupe Orange, pour s'aligner sur le nouveau nom de l'entreprise.



Thierry Feurgard, Président de l'AASGO, a présenté le programme d'actions de l'association pour 2014.

Développement de l'actionnariat salarié dans l'entreprise

Augmenter la part des actionnaires salariés dans le capital d'Orange et constituer un noyau important d'actionnaires stable et fidèle est une stratégie pour la pérennité de l'entreprise. L'AASGO demande que les 17 millions de titres auto-détenus par l'entreprise fassent l'objet d'une offre réservée à ses salariés à des conditions très préférentielles.

Stéphane Richard répond en évoquant l'embellie récente du cours et la capacité de l'entreprise à retrouver une meilleure évaluation sur le marchés financiers. Si l'opération d'attribution gratuite d'actions aux salariés n'a pas été réalisée comme prévu, compte tenu de la conjoncture qui a obéré les performances, ces actions seront bien en définitive allouées à l'actionnariat-salaré, avec la perspective que la part des salariés dans le capital d'orange dépasse les 5%.

Démocratie actionnariale

Les décisions du Fonds Commun de Placement « Orange Actions » sont prises par un conseil de surveillance composé pour moitié de représentants de la direction de l'entreprise et pour moitié de représentants nommés par les organisations syndicales. L'AASGO rappelle que ce mode de représentation est contraire aux intérêts des actionnaires salariés et retraités et demande fortement à ce que les représentants des porteurs de parts soient élus par les porteurs de part, comme c'est désormais la règle dans la plupart des sociétés du CAC 40.

En faisant le bilan de l'année écoulée, l'AASGO a pu se féliciter de son développement. Elle a renforcé ses liens avec d'autres associations, participé aux actions de la Fédération des Actionnaires Salariés et accru son nombre d'adhérents de 15%.

A propos d'AASGO

Association loi 1901, AASGO représente les actionnaires salariés et anciens salariés d'Orange et défend leurs intérêts dans le domaine de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié. Elle est indépendante de toute organisation politique ou syndicale. AASGO informe de manière objective les 200 000 actionnaires salariés d'Orange.

Près de 5% du capital d'Orange sont détenus par ces salariés, les plaçant au 2ème rang derrière l'Etat actionnaire (27%). AASGO est membre de la FAS (fédération des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés).

L'administrateur représentant les actionnaires salariés au Conseil d'Administration d'Orange est administrateur d'AASGO.

Pour en savoir plus : www.AFTAS-ft.com